Extrait du Démocratie & Socialisme

http://www.democratie-socialisme.fr

Chronique

Macron faiseur de chômage

- Social - Unité et mobilisation contre la loi Macron -

Date de mise en ligne : mercredi 17 dÃ©cembre 2014

Copyright © Démocratie & Socialisme

Nous reproduisons ici un article de notre camarade Gérard Filoche, écrit pour sa chronique qui paraît toutes les semaines dans l'Humanité-Dimanche.

Ils nous disent tous les matins dans les radios officielles, qu'il faut *« déréguler pour libérer les énergies et créer de l'emploi »*. C'est l'inverse. Chez nous, cela fait dix ans qu'ils dérégulent. Et depuis dix ans, le chômage s'accroit. L'ANI du 11 janvier 2013 et la loi qui en est issue du 14 juin 2013, devaient, en assouplissant les licenciements, *« sécuriser l'emploi »* : on a 250 000 chômeurs de plus. Et la loi Macron propose d'assouplir encore plus les licenciements, cela fera encore plus de chômeurs, bien sûr.

En 1992, le travail de nuit a été autorisé pour les femmes, Un million de femmes ont été frappées de plein fouet par cette nuisance. Elles sont aujourd'hui plus de 9 % à être des travailleuses de nuit : deux fois plus qu'il y a 20 ans ! Et il y a un million et demi de chômeurs de plus ! Et Macron nous propose, dans sa nouvelle et maudite loi libérale, de travailler « en soirée » (sic)...

C'est grotesque de chercher à faire venir des femmes pauvres et précaires, qui n'ont pas le choix, vendre des parfums « en soirée » ou le dimanche ? Ça ne marchera pas, et elles seront obligées de rentrer chez elles en banlieue à 2 h du matin, ou de ne pas voir leurs enfants le dimanche. Pour rien, car maintenant Macron l'avoue, sa loi ne prévoit aucune majoration de salaire le dimanche ni « en soirée ».

La déréglementation à la Macron (et Mandon) frappe tout, l'inspection du travail, la médecine du travail, la justice du travail, le droit pénal du travail, les institutions représentatives du personnel, et même le bulletin de paie qui deviendra opaque. Elle s'en prend aussi à toutes les professions de droit, avocats, avoués, notaires, huissiers, greffiers, afin de les soumettre aux « firmes » juridiques anglo-saxonnes qui s'empareront ainsi du traitement de nos successions et des ventes. Alors qu'il aurait fallu transformer ces officines en service public et contrôler leurs actes et leurs coûts, elles vont, au contraire, être éclatées et davantage soumises aux puissantes et rapaces multinationales juridiques.

Tout comme, les taxis : Macron pousse la G7 à se saborder pour le compte de la multinationale Uber low cost qui fait main basse sur les « VTC » (voiture tourisme avec chauffeur) et vous trouverez bientôt des chauffeurs philippins aux horaires mortels, et aux prix négociés au cas par cas sans compteur. C'est le principe d'Air France et de Transavia... ça consiste à réserver la sécurité et le confort des services aux riches et créer des alias de seconde zone et second prix pour les pauvres ! Macron ré invente la « troisième classe » des trains à la SNCF, ce seront les autocars pour les jeunes pauvres qui ne peuvent plus se payer le TGV.

Copyright © Démocratie & Socialisme